

# RUGBY MOULIN A VENT PERPIGNAN XV

Ecole de Rugby | Saison 2020-2021

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### Coordonnées du joueur :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de Naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Sexe :  Masculin  Féminin

Lieu de naissance : .....

Code Postal de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Ces informations sont garantes de votre affiliation à la FFR. Elles doivent être rigoureusement identiques aux justificatifs d'identité. Tout dossier non conforme sera refusé et nécessitera la reprise de la procédure d'affiliation depuis le début.

### Coordonnées des représentants légaux du joueur :

#### Père :

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone Portable (à défaut Tél. Fixe) : .....

Email (\*) : .....

#### Mère :

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone Portable (à défaut Tél. Fixe) : .....

Email (\*) : .....

### (\*) Un email est obligatoire pour l'obtention de la licence FFR.

Votre email et votre téléphone portable serviront uniquement aux entraîneurs et dirigeants pour vous joindre et recevoir les infos relatives aux entraînements et aux tournois.

Écrire le plus lisiblement possible svp.



# FICHE MEDICALE SAISON 2020 -2021

## AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'ACCIDENT

N° Sécurité Sociale :    /\_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ (obligatoire)  
(Du parent- représentant légal couvrant l'enfant)

Nom du médecin traitant : .....

**RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :** Groupe sanguin (si connu) : .....

Sujet aux convulsions :  OUI  NON                      Port de lentilles de vue :  OUI  NON

Diabète :                       OUI  NON                      Asthme :                       OUI  NON

Allergies :  OUI  NON Si oui lesquelles : .....

Antécédents Médicaux : .....

Actuellement suit-il un traitement ?  OUI  NON Si oui lequel : .....

## AUTORISATIONS PARENTALES

### Les personnes responsables de l'enfant **AUTORISENT :**

- Tout examen ou intervention chirurgicale qui serait nécessaire en leur absence
- Le responsable du Club, du Comité ou de la FFR :
  - ✓ À prendre toutes mesures utiles et notamment à demander son admission en établissement de soins
  - ✓ À reprendre l'enfant à sa sortie, uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur
- La pratique du rugby au sein de l'école de Rugby Moulin à Vent Perpignan pour la saison 2020-2021
- Le Covoiturage les personnes désignées par le Club, pour transporter l'enfant avec leur véhicule personnel sur les lieux d'entraînement ou de tournoi si cela est nécessaire
- Le RMVP à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de l'activité d'enseignement du rugby, de match ou de stages organisés par le club ; et reproduire et diffuser ces images sur le site internet du club ou tous supports de communication.

**Les personnes responsables de l'enfant DECLARENT ADHERER AU CLUB DU RMVP** et demandent à être sur la liste de ses membres.

**Date et signature des parents**  
(Précédé de la mention « Lu et approuvé »)

PERE

MERE

**Autorisation CNIL :**  OUI  NON

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique destiné au suivi des membres affiliés à la Fédération et à la gestion des licences. A ce titre, le site a fait l'objet d'une déclaration réglementaire à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Si vous choisissez NON, les informations ne pourront pas être utilisées à des fins commerciales, associatives ou humanitaires

